LE REVEIL MUTUALISTE

La leçon du Congrès d'Hautmont

Une propagande intense s'impose pour renverser les derniers obstacles à l'avènement des Assurances sociales

La grandiose journée d'Hautmont, symbolisant, par son ampleur populaire, toutes les aspirations de la démocratie laborieuse, est féconde en enseignements pratiques, dégagés de théories trop souvent nébuleuses et illusoires.

Les milliers de Mutualistes du Nord qui ont assisté à cette manifestation inoubliable, ont clamé leur volonté unanime d'effective solidarité sociale, réalisée dans l'application d'une admirable et urgente réforme édifiée sur les solides principes de la fraternité mutuelle, préconisés et profusés, avec une ardeur inlassable, par de vaillants pionniers du progrès humain, multiplient leurs efforts généreux pour faire fructifier un sol aux moissons abondantes, offertes aux masses prévoyantes et productrices.

Comme l'a déclaré à Hautmont, avec sa claire vision des réalités, l'éloquent président de l'Union mutuelle du Nord, M. Georges PETIT, si l'on voulait passer au crible tous les articles du projet présenté par M. Grinda, au nom de la Commission parlementaire, nous aurions beaucoup d'observations à présenter ; mais il convient, pour l'instant, d'envisager l'ampleur et l'urgence de la réforme, sans s'attarder aux détails.

Avec raison, M. Georges Petit réclama, dans l'application de la loi prochaine, la mise sur le même pied de tous les travailleurs, sans distinction de catégories rurales ou autres, imposant à tous l'*obligation* de l'assurance. « Nous voulons, a déclaré M. Georges Petit, pour tous les travailleurs, les mêmes obligations et les mêmes avantages. A égalité de droits, égalité de charges ! »

Appuyant de son autorité et de son éloquence persuasive les arguments de M. Georges Petit, l'ancien ministre du Travail, M. DANIEL-VINCENT, après avoir exposé l'excellence des principes constituant les Assurances sociales, a préconisé, en termes chaleureux, une propagande active pour amener, par la conviction, tous les réfractaires au projet de loi à se rallier aux larges idées de solidarité sociale qui l'ont inspiré.

Les 220.000 mutualistes du Nord ont donné dimanche, à Hautmont, leur formelle adhésion à la grande réforme projetée.

Toutes les organisations mutuelles de France voudront s'associer à cet élan unanime et le fortifier de leur vote.

C'est pourquoi nous allons avec confiance au Congrès national de Lyon.

E. POLVENT.

NOS SOCIÉTÉS

L'Association des Comptables et Employés

Parmi les nombreuses Sociétés de Secours mutuels du département du Nord, nous allons aujourd'hui étudier l'Association des Comptables et Employés de l'arrondissement de Lille.

Fondée en 1863, elle compte actuellement un millier de membres, tous Comptables, Employés ou Représentants. Elle comprend aussi une section de pupilles. C'est une des rares sociétés qui admet également les femmes dans ses rangs.

C'est donc à toute la famille qu'elle étend son action, et M. Georges PETIT, président de l'Union départementale des Sociétés de Secours mutuels, se plaisait à le souligner au cours de la dernière Assemblée générale, qui présidait.

M. A. CORBAUX
Président de l'Association

Le Conseil d'Administration est formé de professionnels. Nous en donnons ci-dessous la composition :

MM. A. Corbaux, président ; Dutoit, vice-président ; Deleignies, vice-président ; G. Merchez, secrétaire général ; L. Vigreux, secrétaire général adjoint ; Becquereau, Boucher, Charrier, Dehondt, Derudder, Enders, Matton, Merlier, Mortreux, Roussel, Sauvage, Six, Vaillant, Vangrevelinge, administrateurs ; Mme Vve Demarcq, secrétaire-trésorier.

La cotisation mensuelle est de *trois francs* et, malgré ce faible taux, la situation financière se maintient à un niveau satisfaisant.

En effet, les fonds communs de retraite s'élèvent à 152.523 fr. 01 ; les réserves (à fin décembre 1922) à 200.426 fr. 45, et les fonds disponibles à 47.903 fr. 94.

L'Association a distribué, depuis l'Armistice, une somme de 12.000 francs aux veuves et aux enfants des sociétaires tués à l'ennemi.

Nous donnons ci-dessous les avantages qu'elle assure à ses membres :

1° En cas de maladie, droit à une indemnité de 150 francs par mois ;

2° Allocation d'un secours de chômage dans les limites prévues aux statuts ;

3° Elle a procuré de nombreux emplois à ceux qui en étaient dépourvus, et les chefs de maison, ainsi que les diverses administrations, ont trouvé des employés leur donnant toute satisfaction aux points de vue moralité et capacités ;

4° A 55 ans d'âge et après 25 années de sociétariat, chaque membre a droit à une retraite à taux variable, qui permet de récupérer en quelques années la valeur des versements effectués ;

5° A chaque naissance dans un foyer de sociétaire, il est alloué 100 francs si la femme est adhérente. Dans le cas contraire, il est versé 50 francs ;

6° En cas de décès, la Société remet aux héritiers 500 francs, afin de les aider en cette pénible circonstance ;

7° Tout membre se trouvant dans une situation difficile et qui s'adresse à l'Association, peut être certain de trouver auprès d'elle un appui moral ou matériel ;

8° Essentiellement professionnelle, cette Société donne avec discrétion à ses sociétaires des conseils sur toutes les questions de comptabilité, si délicates à l'heure actuelle.

Les secours divers indiqués ci-dessus, distribués depuis la fondation, atteignent une somme de 384.121 fr. 20.

Nous devons ajouter que la question du logement, si préoccupante en ce moment, ne laisse pas indifférente l'Association des Comptables. Elle vient de se faire attribuer pour ses membres, une part des maisons construites à Lambersart par la Société Anonyme Mutualiste de Constructions d'habitations à bon marché.

Ces maisons auront une valeur totale de 135.000 francs.

Nous venons d'esquisser ce qu'avec de modestes ressources peut faire une Société Mutualiste au vrai sens du mot.

Il nous reste à ajouter que chez elle toutes les fonctions sont gratuites, et il faut reconnaître que les administrateurs ne ménagent ni leur temps ni leur dévouement pour le bien de tous. Aussi, le Gouvernement tenant récemment à récompenser ces services, décernait à M. Corbeaux, président du Conseil d'administration, la récompense la plus haute dans l'ordre de la Mutualité : la médaille d'or.

En terminant, nous souhaitons que tous, comptables ou employés, se fassent un devoir d'adhérer à cette belle Association qui pourra leur donner en des circonstances parfois difficiles un apaisement aux soucis d'avenir. En apportant discrètement ses indemnités au père de famille malade, elle ne permettra pas qu'à la souffrance physique vienne s'ajouter la souffrance morale. Ses différents secours et ses indemnités à chaque naissance ne revêtiront pas le caractère d'une aumône. Tout cela sera la récompense de l'esprit de prévoyance du bénéficiaire.

Les statuts de cette Association se trouvent chez Mme Demarcq, secrétaire-trésorier, 192, rue de la Bassée, à Lille. Elle les fera parvenir à toute personne qui en faisant la demande.

Le projet Saget-Jourdain

Le Congrès d'Haumont, sur le rapport de M. PANNARD, a adopté, par un vote unanime, le vœu suivant présenté par M. Binet :

« Considérant que la proposition de loi dite projet Saget-Jourdain, adoptée par la Chambre des députés le 29 mars 1923, constitue un progrès certain pour la Mutualité, en décidant l'élévation des maxima prévus par l'article 28 de la loi du 1er avril 1898 ;

» Considérant que le vote définitif de ce projet de loi marquera certainement un nouvel essor de la Mutualité française, le Congrès demande instamment au Sénat de mettre en discussion sans retard la proposition Saget-Jourdain, adoptée par la Chambre des députés. »

Les Mutualistes de Boulogne se prononcent pour les Assurances sociales

A sa dernière assemblée générale, la Mutualité boulonnaise a adopté les vœux suivants :

« Qu'une impulsion nouvelle soit donnée aux mutualités scolaires et qu'un pont mutualiste soit établi, permettant d'agglutiner aux sociétés adultes les jeunes mutualistes ayant achevé leur scolarité ; que des mutualités maternelles ou familiales soient créées dans chaque canton ; que les compagnies de chemins de fer rétablissent la réduction de 50 % sur leurs tarifs, en faveur des mutualistes se rendant à leur congrès, soit en groupe, soit isolément. »

Enfin, l'Assemblée a donné son entière adhésion au projet de loi sur les assurances sociales. »

Congrès de la Fédération Mutualiste du Pas-de-Calais

Nous avons dernièrement annoncé que le dimanche 8 juillet prochain se tiendrait à Béthune l'Assemblée générale de la Fédération mutualiste du Pas-de-Calais.

Nous pouvons dire aujourd'hui que cette réunion, présidée par M. STIRN, sous-préfet et M. SENIS, maire de Béthune, sera suivie d'un Congrès des Sociétés de secours mutuels du département, au cours duquel prendront la parole MM. Georges PETIT et Edouard DUQUENNE, membres du Conseil supérieur de la Mutualité.

Ce Congrès, venant après ceux de Lille, d'Haumont, de Lyon, et auquel sont conviées toutes les sociétés, fédérées ou non, du département, présentera le plus grand intérêt, en raison de la question principale qui y sera traitée : « Les Assurances sociales ».

MM. G. Petit et E. Duquenne exposeront en détail, avec leur compétence habituelle, le devoir et le rôle de la Mutualité dans l'application de cette loi.

Une belle fête mutualiste à Phalempin

Dimanche dernier a eu lieu à Phalempin, la 2e excursion de la Mutuelle des Employés du Bâtiment de Lille et de l'arrondissement. Reçus en gare aux accents du « Petit Quinquin » par la fanfare que dirige si brillamment MM. Bassery et Jacquard, les excursionnistes au nombre de 200 se rendirent, drapeau déployé, au monument élevé à la mémoire des Poilus morts au champ d'honneur.

Entouré d'une foule nombreuse et recueillie, M. Ernest Haverland, président de la Mutuelle, dans une improvisation émue et touchante, rendit hommage aux héros de Phalempin tombés en combattant pour la défense du Droit et de la Civilisation. Le Vice-Président, M. Lelubre, médaillé militaire, et M. Castelain, porte-drapeau, déposèrent ensuite une palme au pied du monument, puis, après un instant de recueillement, la fanfare exécuta avec brio la Marseillaise qui fut écoutée religieusement par tous les assistants.

Le Président des anciens combattants de Phalempin remercia M. Haverland du beau geste de la Mutuelle, puis l'on gagna l'hôtel du Vert-Gazon où un banquet servi d'une façon impeccable par les soins de Mme Chartier, réunit les Sociétaires et leurs familles.

Au cours du banquet eut lieu une distribution de fleurs suivie d'une tombola pour les dames et, après le lancement d'une montgolfière, par MM. Mercier et Lenclume sur la Grand'Place, les convives se retrouvèrent dans la grande salle des fêtes de l'hôtel pour un bal très animé qui se prolongea jusqu'à l'heure du train.

Le soir, tous nos Mutualistes regagnèrent Lille, enchantés de la bonne journée que le Conseil d'administration leur avait procurée, enchantés surtout de l'accueil chaleureux qu'ils avaient reçus de la part de la population phalempinoise et en se promettant bien d'y revenir plus nombreux encore l'année prochaine.

La Journée Sportive

Cyclisme

La Course du Vélo-Club Denaisien

100 KILOMETRES
DENAIN-LILLE-DOUAI-DENAIN

Rappelons que c'est le dimanche 1er juillet que se courra la course organisée par le Vélo-Club Denaisien sur le parcours Denain-Lille, Douai, Denain, en suivant l'itinéraire ci-dessous :

Denain, départ gare du Nord, Hélesmes, Hasnon, Miloufosse, Beuvry, Orchies, Auchy, Capelle, Pont-à-Marcq, Avelin, Ronchin contrôle fixe chez M. Thibault, constructeur, Bersée, Faumont, Raches, Douai, Sin-le-Noble, Dechy, Guesnain, Lewarde, Auberchicourt, Aniche, Abscon, Escaudain, Denain arrivée au siège Café du Nord, place Gambetta.

Plus de 800 francs de prix et primes récompenseront les vainqueurs.

Cette course est ouverte aux coureurs internationaux de toutes catégories. Les coureurs ayant déjà gagné un 1er prix dans une course de 200 kilomètres et plus seront handicapés de 10 minutes.

Le départ sera donné à 14 heures, par M. Cailleret, président d'honneur, la remise des dossards aura lieu à 13 heures, au siège, Café du Nord.

Le droit d'engagement est fixé à 3 francs, reçu jusqu'au départ.

Athlétisme

UN INTERCLUB ORGANISE PAR L'AMICAL SPORTING-CLUB DU NORD

Le C. A. S. G. de Lille doit rencontrer dimanche prochain 24 juin, une équipe de l'O. L. et de l'Amical Sporting-Club du Nord à un interclub organisé par ce dernier sur son terrain du Romarin.

A cette occasion, la commission d'athlétisme du C. A. S. G. a décidé la formation d'une équipe qui sera composée de la façon suivante :

100 mètres : Bauduin, Deliège, Segers ; 200 mètres : Bauduin, Deliège, Segers ; 400 mètres : Evrard, Delahouse frères ; 800 mètres : Kion, Viry, Rambeau ; 1500 mètres : Dodanthum, Kion, Charles G. ; 3000 mètres : Dodanthum, Gombert, Lelong ; poids : Six, Deliège, Maegli ; saut en hauteur : Segers, Legros, Maegli ; saut en longueur : Segers, Bauduin Maegli.

Nous rappelons ici que l'entraînement aux sports athlétiques a lieu les mardi et jeudi, à 7 heures, au Stade Jean Bouin.

Les cours d'éducation physique et de préparation militaire sont faits tous les vendredis par un moniteur.

Hippisme

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re Course. — 1. Lulli (Kéogh), g. 24.50, p. 15.00 2. Le Gr. Condor (G. Garner), p. 19.50 ; 3e. La Canche (Hobbs), p. 43.00.

2e Course. — 1. Mirobolant (G. Garner), g. 19.00 p. 13.50 ; 2. Idle Girl (M. Allemand), p. 25.00.

3e Course. — 1. Nicéas (G. Garner), g. 14.50, p. 11.00 ; 2. Prémontré (Jennings), p. 15.00.

4e Course. — 1. Mousko (E. Allemand), g. 45.00 p. 19.50 ; 2. Aldébaran (Winkfield), p. 29.00 ; 3. Hamac (Mac Geel), p. 40.00.

5e Course. — 1. Paillasse (R. Semblat), g. 30.00 p. 15.00 ; 2. Stellaire (J. Glay), p. 34.50 ; 3. Grippe Sou (G. Garner), p. 22.00.

6e Course. — 1. Lamartine (Garner), g. 24.50, p. 15.00 ; 2. Zeitoun (Allemand), p. 19.50 ; 3. Kibar (Veyer), p. 43.00.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Rives de Lille

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
ANCIENNE BANQUE
VERLEY, DECROIX
Société Anonyme, Capital 100 MILLIONS - Siège social : 46, rue Royale, LILLE
reçoit les Souscriptions aux Bons à Lots
Crédit National
6 % net, émis à 490 francs
4800 lots par an, dont 4 de 500.000 fr.
DÉLIVRANCE IMMÉDIATE DES TITRES

Soyons bons pour les animaux mais surtout n'exagérons pas...

N'oublions pas qu'ils véhiculent des germes dangereux pour notre santé

Les amis des bêtes ne m'en voudront pas, j'en suis sûr, de dénoncer ici les dangers que font courir journellement à l'homme le contact trop intime avec les animaux domestiques vivant sous son toit.

C'est du chien et du chat que je vais m'entretenir aujourd'hui avec mes lecteurs habituels, et je souhaite retenir ici toute leur attention, car le sujet est, on va le voir, de toute première importance. Nos amis inférieurs sont certes agréables à voir gambader autour de nous : le chien, d'humeur folâtre même en ses vieilles années ; le chat, philosophique silencieux et méditatif, mettent par leur présence un peu d'animation familière dans le logis, et aux heures tristes ou médiocres de la vie dérivent, à propos d'une caresse opportune, le fil morose de nos pensées...

Il faut prendre garde, cependant, à l'exagération démonstrative de nos sentiments envers nos « frères inférieurs » et ne pas pousser l'affection jusqu'aux embrassades étéchages et autres menues tendresses réciproques. Et ce qu'il convient d'éviter avant tout, c'est de laisser coucher avec soi les chiens et les chats, comme le font encore trop de gens, car ces animaux véhiculent des germes dangereux de multiples races propres ou non à leur espèce, mais présentant pour l'homme un incontestable danger.

Indépendamment des microbes, bacilles et autres infinimants petits hôtes nauseux de leur salive, de leurs déjections et de riche magasin à poussières qu'est leur pelage, les chiens et les chats portent presque toujours dans leur intestin de petits vers, des tænias, d'une espèce particulière. Ces tænias échinocoques, pour les appeler de leur nom savant, sont de petits parasites d'environ un centimètre de longueur et dont la tête, munie de solides crochets, se fixe presque à demeure dans l'intestin des carnassiers. Or, ces parasites ne se reproduisent pas seulement dans l'intestin de ces animaux : leurs œufs, rejetés avec les excréments, vont se développer ailleurs et sous une autre forme que celle du tænia qui leur a donné naissance. Ils peuvent subir des destinées diverses, être entraînés dans les eaux potables, arriver au contact des plantes potagères dont nous faisons notre nourriture et, plus souvent encore, être transmis à l'homme par les caresses du chien qui, après avoir léché ce que vous savez, lèche les mains ou le pourtour de la bouche de son maître. Que l'œuf arrive dans la bouche de l'homme et l'infection est presque sûre ; entraîné par la salive ou les aliments, ce petit œuf, presque invisible à l'œil nu, arrive dans l'estomac où sa coque est bientôt ramollie par le suc gastrique et met en liberté un très petit parasite. Ce parasite ne ressemble plus du tout à celui du chien ou du chat : il possède non seulement des crochets, mais aussi des ventouses et un bec solide, avec lesquels il va se fixer dans l'intestin ou dans le foie, quelquefois même dans le poumon. Il perd alors ses crochets, sa partie postérieure se gonfle et dès lors un kyste hydatique se constitue ; ce kyste, sorte de petite poche remplie d'un liquide transparent comme de l'eau de roche, augmente de volume et passe inaperçu pendant longtemps. Son volume est généralement celui d'une cerise, mais on en a vu arriver à la grosseur d'une tête d'enfant et parfois atteindre le poids de *15 kilogrammes* !

Et dans ce kyste, les parasites se mettent à fourmillier : on en a trouvé plus de *deux millions* dans la même enveloppe...

On comprend facilement que l'organisme souffre avant cette période avancée de la maladie ; quant à son évolution, il faut s'attendre à des désastres si le couteau d'un chirurgien habile ne va chercher le kyste là où il se trouve et ne l'extirpe en entier *sans le crever*. Un kyste hydatique abandonné à lui-même ne guérit pas seul une fois sur vingt. S'il n'est opéré à temps, il crève dans le poumon, le cœur, dans les gros vaisseaux, tuant le malade par embolie et asphyxie ; il peut s'ouvrir dans l'estomac, avec suppuration rapidement mortelle, etc...

Tout cela pour la caresse d'un chien !

Le jeu n'en vaut pas la chandelle...

Le contact trop intime avec les animaux domestiques précités peut être cause d'autres maladies redoutables. Un de mes confrères publiait récemment le cas d'un enfant d'une dizaine d'années, de père et mère absolument sains, ayant des frères et des sœurs en parfait état de santé, et présentant, lui, de graves symptômes de tuberculose pulmonaire. Lors d'une visite à son jeune malade, notre confrère remarqua couché avec lui un chat d'apparence normale et apprit que la bête avait coutume, depuis des mois, de partager chaque nuit le lit de l'enfant. Pris de soupçons, le médecin demanda l'examen du chat par un vétérinaire et après avis, la bête fut abattue. A l'autopsie, les poumons de l'animal étaient remplis de cavernes tuberculeuses...

J'ai omis de vous dire que le début de la maladie de l'enfant fut constaté trois mois environ *après* que le chat eût pris l'habitude de partager le lit de son jeune maître.

Soyons bons pour les animaux mais toutefois n'exagérons rien dans nos sentiments envers eux, et reconnaissons avec une brave femme de ménage que je connus jadis, cette vérité profonde que « les lits n'sont point faits pour les quiens »... Et pas davantage pour les chats !

Docteur HELLE.

MALACÉINE
Avoir un joli teint c'est être jolie
ON A TOUJOURS UN JOLI TEINT, QUAND ON SE SERT DE LA CRÈME ET DE LA POUDRE MALACÉINE

FEUILLETON DU 21 JUIN 1923 — N° 76

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

Pour se venger de sa cruauté de la veille, Tifi ne s'était pas substitué au pantin... et c'était celui-ci et non l'enfant qu'elle tenait dans ses bras...

Alors, elle sentit son cœur s'arrêter de battre... et crut qu'elle allait tomber sans connaissance sur la scène...

C'était, en effet, une situation terrible que la sienne !

Terrible ! entendons-nous : tout est relatif, et ce qui, pour elle, était un incident tragique, n'aura sans doute aux yeux du lecteur qu'une importance secondaire.

Mais qu'on se mette dans la peau d'une comédienne, doublée par surcroît d'une directrice, qui, sentant suspendue à une action, deux cent cinquante spectateurs ayant payé leur place, voit cette action soudain arrêtée par la disparition du principal protagoniste... et qui, nullement préparée à cette disparition, ne sait que dire, qu'inventer, pour sauver la situation... et la recette... et l'on comprendra ce qui se passait à cet instant dans le cerveau de Mme Poquelin...

Et la bouche bée, les yeux écarquillés, elle se contentait de regarder, en écumant de rage, le polichinelle impassible qui, à cet instant de la pièce, aurait dû prendre la parole.. et ne la prendrait certainement pas...

Il y avait bien, sous le lit, notre ami Tifi qui n'avait adopté cette cachette que pour pouvoir dire, de là, toutes les phrases de son rôle et éviter ainsi que l'incident ne tournât au désastre et n'obligeât M. Jean-Baptiste Poquelin à rembourser les spectateurs.

Mais il éprouvait une telle satisfaction à la pensée de ce que devait ressentir en ce moment sa tortionnaire et à la voir « rester en carafe », comme s'exprime l'argot de théâtre, qu'il ne se pressait pas, le petit facétieux, de dire sa réplique.

Il faisait durer son plaisir... comme Anaïs avait fait durer le sien... la veille, en prolongeant ses pincons sur les bras de l'innocente victime...

Dans la salle, on commençait à s'étonner, à chuchoter.... et, comme le visage ahuri, pleurant à voir, quelques rires s'élevèrent soudain qui, se communiquant de proche en proche, gagnèrent bientôt tous les spectateurs, décidément en grande humeur de gaieté ce soir-là...

Devant cette hilarité formidable dont elle était l'objet, Anaïs perdit soudain la tête...

Et, au moment précis où Tifi allait enfin se décider à faire cesser le supplice de la grosse femme en lançant les premiers vers de sa tirade, elle projetait de toutes ses forces, au-dessus des premiers rangs de l'orchestre, l'innocent Boumboum dans la direction de Raymond Bauvoir de la Haultinière, toujours assis sur son bastingage et qui, ayant deviné qu'il s'agissait d'une facétie de son fils adoptif, riait plus fort que tout le monde...

Mais, derrière Raymond, il y avait la rivière...

Le pantin, lancé comme un bolide, passa au-dessus de la tête du Prince, qui venait heureusement de se baisser, et s'en alla tomber au beau milieu de l'eau avec un bruit mat...

Du coup, la joie de la salle, qui comprenait fort bien que ce jeu de scène n'était pas dans le programme, fut à son comble.

Du premier au dernier rang, on se tordait littéralement, tandis que quelques facétieux criaient :

— Un homme à la mer ! un homme à la mer !

Cependant, quelques grincheux se mettaient à protester :

— Rendez l'argent... rendez l'argent !...

A ces mots, Anaïs n'eut plus que la force de se précipiter hors de la scène... pour aller s'évanouir en coulisse, où Jean-Baptiste Poquelin la reçut à temps entre ses bras, ce dont il faillit tomber à la renverse...

— Mais qu'est-ce qu'il y a ?... qu'est-ce qu'il y a ?... se lamentait le brave directeur-auteur, qui, occupé à ranger des décors dans le fond de sa scène avec son fils, n'avait rien vu... et n'était pas du tout à la page...

Mais un autre spectacle se préparait dans la salle... où l'on voyait soudain un homme se hisser sur le bastingage et, de là, faire un grand plongeon dans la rivière.

Du coup, les rires et les cris se turent immédiatement.

Un être humain qui se jette à l'eau, dans un endroit qui, justement, était répéré comme dangereux parce que plein de remous — surtout, que cela, semblait évident, pour sauver un pantin en train de se noyer — c'est une chose sérieuse et qui ne prête pas à plaisanter...

En un instant, toute l'assistance s'était portée vers le bastingage..., faisant pencher la péniche de ce côté d'une façon presque inquiétante... et qui causa la chute de tous les meubles se trouvant en scène...

De là, les spectateurs pouvaient suivre, à la clarté s'échappant de la baie de la salle, les mouvements du nageur.. qui poursuivait avec vitesse la pauvre épave qu'était Boumboum.

Celui-ci, les bras, les jambes... et le nez en l'air... s'en allait au fil de l'eau, emporté par le courant assez rapide...

Mais l'homme nageait comme un poisson et, quand il eut rejoint le polichinelle, il l'empoignait vivement, puis, le tenant d'une main au-dessus de sa tête, revenait vers son point de départ avec autant d'aisance qu'il s'en était éloigné... sous les applaudissements d'un public rassuré et rendant hommage au geste chevaleresque du sauveteur...

Celui-ci, ruisselant d'eau, sautait alors sur la scène... où avait réaparu depuis un instant le pauvre Tifi qui, plus mort que vif, venait de suivre anxieusement de cet espèce d'observatoire, toutes les évolutions du nageur...

Et quand ce dernier fut arrivé sur le plateau, il courait s'accrocher à ses jambes en sanglotant :

— Papa !... mon grand papa !... C'est de ma faute !... c'est de ma faute !...

C'était, en effet, Raymond Bauvoir de la Haultinière qui, n'écoutant que son courage — qu'on nous passe cette locution traditionnelle — avait risqué d'être entraîné dans les remous pour aller chercher le polichinelle de Tifi !...

Pendant que, derrière lui, un des artistes hommes de la troupe avait l'idée de baisser le rideau pour soustraire ces efforts à la curiosité des spectateurs, M. Jean-Baptiste Poquelin, qui s'était débarrassé de sa femme en l'allongeant sur le parquet où Mlle Roselys et Paul Poquelin s'occupaient de la ranimer, accourait vers le Prince en s'écriant :

— Mais... c'est fou !... qu'avez-vous fait, mon cher ? vous jeter ainsi à l'eau pour ce polichinelle... qui ne vaut tout de même pas la peau d'un homme tel que vous...

Le vieux bohème eut un sourire indéfinissable à ces mots qui lui rappelaient quelle chose précieuse il avait dû vendre pour acquérir Boumboum.

Et, tapant sur l'épaule du directeur-auteur-comédien, il répliqua :

— Pour une fois, mon cher patron... laissez-moi pour dire que vous ne savez pas de quoi vous parlez...

CHAPITRE V

UN VISITEUR

En attendant que le père Lucas, qui n'avait pas manqué à sa promesse d'écrire au maître de la Guertaude, eût reçu la réponse de ce singulier original — lequel ne se pressait d'ailleurs pas de la lui envoyer — Andrée et son mari continuaient à parcourir la région avoisinant Marsange et le château de la Futaie, en se livrant à des opérations immmobilières qui n'étaient pas sans provoquer une vive surprise dans la contrée.

C'était uniquement sur toute la partie du pays qu'on découvrait du haut de la Guertaude qu'ils opéraient...

Avaient-ils trouvé un pré, un champ, un enclos possédant quelques arbres ? Vite, ils s'inquiétaient d'en connaître le propriétaire, se mettaient en rapport avec lui, s'inquiétaient de savoir s'il voulait vendre sa terre et à quel prix ; puis, s'étant mis d'accord sur ce dernier, envoyaient leur homme chez le notaire de Marsange qui dressait rapidement un acte de vente et versait au vendeur le prix de l'acquisition en bonne monnaie ayant cours.

L'étude du tabellion recevait ainsi journellement des dizaines de braves paysans bourguignons, enchantés de l'affaire qu'ils étaient en train de conclure, car il va sans dire qu'une fièvre de spéculation, devant ces achats constants, s'était emparée de tout le pays et qu'on ne se privait pas de surfaire considérablement les prix à des acquéreurs qui traitaient presque sans marchander...

En l'espace d'un mois, les époux avaient ainsi acheté presque tout ce qui pouvait être vendu des terres susceptibles de supporter une habitation.

(A suivre).